Image not found or type unknown

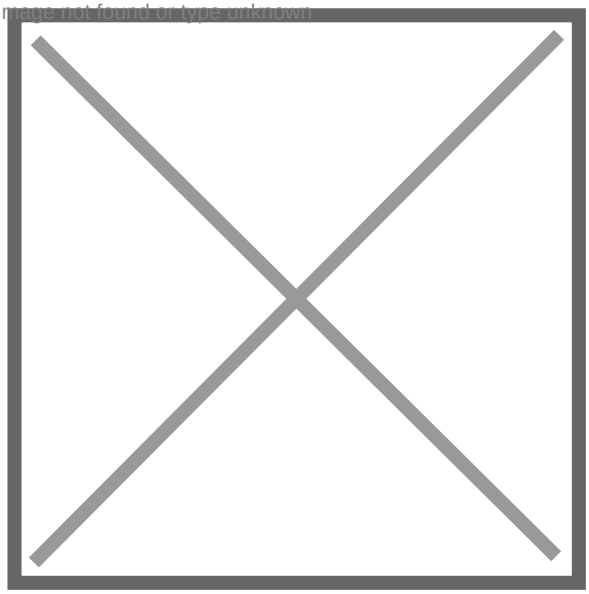

Ma mère responsable de mes dettes

Par **Zaerdrin**, le **03/09/2017** à **14:37**

Bonjour,

Voilà j'ai 20 ans au chômage et sans revenu, je vis chez ma mère, ou plutôt j'y dors.

Voilà cela fait environ 1 an que j'ai une dette d'environ 200 € d'une amande non payée.

Je ne m'entends pas avec ma mère, mais vraiment pas, je ne suis chez elle que pour dormir le temps de trouvez un emploi, je me débrouille pour le reste, on s'est mis d'accord pour que chacun s'occupe de soi, sans s'occuper de l'autre.

Le problème c'est que n'ayant aucun revenu, et étant déclaré chez ma mère, on se demande si elle risque de devoir payer ma dette. Je tiens à préciser quel ne touche rien pour moi.

Doit-elle payer mes dettes. Si oui peut on faire une demande de séparation de dettes qu'elle n'ait pas à les payer.

Merci.

Par **morobar**, le **03/09/2017** à **16:15**

Bonjour,
Non vous êtes majeur, chacun ses dettes.
Le seul risque est la saisie mobilière qui aura lieu à votre domicile, c'est à dire chez votre mère, et elle sera ennuyée pour établir une procédure de distraction afin d'éviter la saisie de

ses meubles.

Par **Zaerdrin**, le **03/09/2017** à **16:33**

D'accord merci pour cette réponse rapide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés